

---

## Vers un marché gazier belgo-luxembourgeois unique et intégré

Les gestionnaires de réseau de transport de gaz (GRT) luxembourgeois Creos Luxembourg et belge Fluxys Belgium, ainsi que leurs régulateurs respectifs l'Institut Luxembourgeois de Régulation (ILR) et la Commission de Régulation de l'Electricité et du Gaz (CREG), collaborent étroitement en vue d'intégrer leurs deux marchés nationaux pour la fin de l'année (Q4) 2015. Cette initiative s'inscrit dans la volonté de l'Union européenne de construire un marché gazier européen sans frontières et constituera la première intégration de marchés entre deux Etats membres. Cette première intégration générera, en outre, un apport de connaissances et d'expérience qui permettra aux régulateurs et GRT des deux pays d'être mieux préparés à une intégration plus large avec d'autres marchés voisins.

### **Une intégration des marchés : de quoi s'agit-il ?**

Tout comme les autres marchés gaziers en Europe, les marchés belge et luxembourgeois sont actuellement des systèmes nationaux dits « entry-exit » où des droits d'accès sont appliqués entre les deux marchés : pour pouvoir transporter du gaz de la Belgique vers le Luxembourg, les fournisseurs doivent s'acquitter d'un droit de sortie pour quitter la Belgique et d'un droit d'entrée pour acheminer le gaz au Grand-Duché du Luxembourg.

Dans le marché intégré BeLux, ces droits d'accès entry-exit entre la Belgique et le Grand-Duché du Luxembourg seront supprimés et le Zeebrugge Trading Point (ZTP) deviendra le point d'échange de gaz de la zone intégrée. De plus, les règles d'équilibrage seront harmonisées entre les deux pays et une nouvelle entité conjointe sera créée pour gérer l'équilibrage de la zone intégrée. Creos Luxembourg et Fluxys Belgium conserveront néanmoins leur propre identité et structure organisationnelle.

### **Meilleur environnement de prix pour les consommateurs**

Avec un marché de consommation de près de 20 milliards de mètres cubes par an et plus de 70 fournisseurs actifs sur le marché BeLux, la concurrence sera accrue et la place de négoce ZTP verra sa liquidité et son rôle de signal de prix renforcés. De plus, grâce à la forte interconnexion de la zone BeLux avec les marchés gaziers voisins (Royaume-Uni, France, Allemagne, Pays-Bas), le risque d'isolement du prix sera réduit.

Les moyens d'approvisionnement pour les fournisseurs actifs au Grand Duché du Luxembourg seront simplifiés grâce à un accès direct au ZTP, aux installations de GNL et de stockage en Belgique. Les consommateurs industriels et les producteurs d'électricité actifs dans les deux pays pourront également optimiser leur portefeuille d'approvisionnement.

---

### **Point d'interconnexion supprimé entre la Belgique et le Grand-Duché du Luxembourg et commercialisation d'un produit de capacité conditionné à Remich**

Etant donné la suppression du point d'interconnexion Bras/Pétange de l'offre commerciale, les utilisateurs du réseau ne devront plus réserver de capacité en ce point pour acheminer du gaz entre la Belgique et le Grand-Duché du Luxembourg.

Le point d'interconnexion de Remich sera, quant à lui, dédié à la commercialisation et à l'opération d'un produit de capacité conditionné, tel que décrit sous le point « *Caractéristiques du produit de capacité conditionné* ».

Dans ce contexte, un processus sera initié entre les GRT et les fournisseurs concernés, afin d'opérer la transition commerciale nécessaire des contrats de souscription de capacité en cours sur ces points.

### **Sécurité d'approvisionnement renforcée pour le Grand-Duché du Luxembourg et offre d'un produit de capacité conditionné entre le NCG et le ZTP à partir du point d'interconnexion Remich**

Le Grand-Duché du Luxembourg bénéficiera d'une sécurité d'approvisionnement accrue axée sur une solution double :

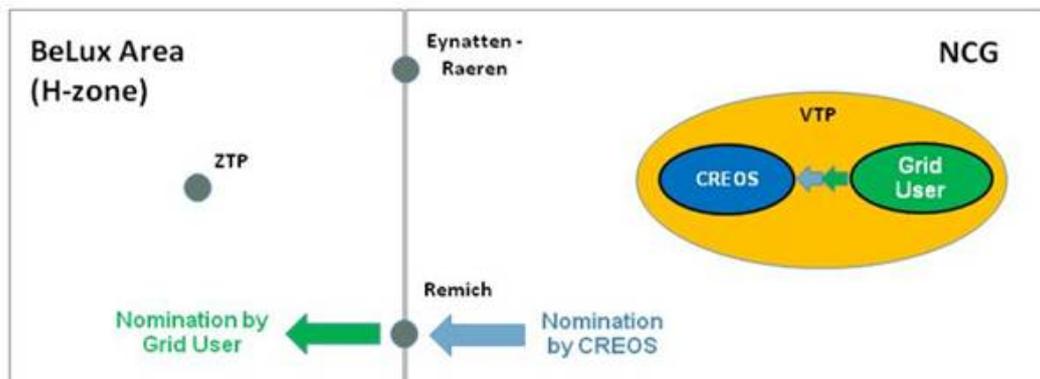
- La capacité physique disponible de la Belgique vers le Grand-Duché du Luxembourg augmentera dans la zone de marché intégrée, grâce à la livraison par Fluxys Belgium d'une pression plus élevée au point d'interconnexion entre les deux pays.
- Les fournisseurs auront la possibilité de souscrire un produit de capacité conditionné reliant le NCG au ZTP via le point d'interconnexion de Remich. Pour des journées de consommation élevée au Luxembourg, le produit offert est lié à des obligations de nomination garantissant les flux nécessaires à la sécurisation des clients luxembourgeois.

### **Caractéristiques du produit de capacité conditionné :**

Avant consultation des acteurs de marché et sous réserve de l'acceptation par le régulateur luxembourgeois, les principales caractéristiques du produit de capacité se présentent actuellement comme suit :

- le produit de capacité conditionné est un produit d'entrée de la zone BeLux via le point d'interconnexion de Remich qui sera proposé au marché, au travers d'enchères prévues pour juin 2015, sous la forme de produits trimestriels et à un prix de réserve de 0 €.
- Il n'est pas nécessaire pour le fournisseur de souscrire de la capacité sur le point d'interconnexion de Remich du côté allemand : Creos Luxembourg souscrira et exploitera cette capacité pour le compte du fournisseur ayant souscrit le produit de capacité conditionné. Ce produit de capacité conditionné est donc un produit bundlé entre NCG et ZTP.

- L'utilisation du produit de capacité conditionné est liée à des obligations et restrictions de nomination en fonction de la consommation au Grand-Duché du Luxembourg. Les obligations et restrictions applicables à l'utilisation du produit seront publiées avant le lancement des enchères.



*Principe opérationnel de l'exploitation des capacités entre NCG et ZTP*

### Prochaines étapes du projet BeLux

Creos Luxembourg et Fluxys Belgium travaillent activement, en étroite collaboration avec leurs régulateurs respectifs ILR et CREG, à la réalisation de l'intégration de marché pour la fin de l'année (Q4) 2015. Une consultation publique sur l'ensemble des documents réglementaires est planifiée pour début 2015.